Juillet 2023 • N°182

le tholusien

• **Bulletin d'information** de la commune du THOU •

Flash mob lors de la fête des écoles du vendredi 30 juin

Feu d'artifice lors de la fête du Thou du samedi 8 juillet

Notre commune le Thou

mairie-le-thou.fr

suivez-nous sur facebook Mairie-Le-Thou et Intramuros

Edito

Chères Tholusiennes, Chers Tholusiens,

Nos enfants des écoles, les enseignants, les ATSEM, le personnel de cantine, après une année sans grosses perturbations, ont bien mérité de laisser leurs neurones au repos et de profiter des joies de l'été. Certains fréquenteront avec joie en ce mois de juillet les animateurs de VLTL et goûteront encore les magnifiques plats préparés par l'équipe de cuisine. Seule grosse problématique, la fermeture annoncée d'une classe de l'école maternelle qui sera confirmée (ou pas) le jour de la rentrée. Il faudrait 6 à 7 inscriptions supplémentaires pour ne pas perdre une classe. C'est avec regret que nous verrions partir une collègue qui a apporté toutes ses compétences et son enthousiasme pour le bien de nos jeunes enfants.

Dès le 10 juillet les travaux de la seconde tranche de l'aménagement du cœur de bourg ont débuté pour une durée de 2 bons mois. Cela va perturber les entrées vers la salle des fêtes, l'arrière de la mairie et l'accès au domaine scolaire et bibliothèque. La sécurité des piétons et des cyclistes sera améliorée, le parvis de la mairie - salle des fêtes, modifié, n'acceptera plus de voitures (donc quelques places de parking en moins), la cour de la bibliothèque sera reverdie, l'écoulement et les receptacles des eaux de pluie seront entièrement revus, des plantations d'arbres sur l'ex champ de foire attendront l'automne. Cette première partie sera suivie en octobre par des modifications près du Vival. La rue sera parfois coupée. Les marchands ambulants seront déplacés d'une cinquantaine de mètres. Ce gros projet bénéficie de subventions inespérées par leur montant. Nous vous communiquerons le financement définitif dans le prochain numéro.

La rue du Champ de foire sera bientôt entièrement mise en priorités à droite dans les deux sens afin de limiter au maximum la vitesse des véhicules.

Pour résorber le phénomène récurrent d'inondation de la route juste avant le passage à niveau de Charmeneuil, la commune va acquérir un petit terrain de 300 m^2 pour y créer un puisard de grande taille. Merci aux propriétaires d'accepter cette vente à la commune.

La région nous a informés que les cars de la ligne 4B (Surgères La Rochelle) vont enfin dès septembre rejoindre l'arrêt prévu de longue date place de La Gare.

L'architecte retenu pour le projet de réhabilitation du bâtiment de la rue du Fief Mignon à La Gare, logements à loyers abordables, va nous présenter des esquisses pour orienter notre choix pour le programme définitif. Ce sera à nouveau une friche de moins.
Sur nos deux lotissements en cours, la création des logements sociaux, obligatoires, ne peut aboutir car notre territoire n'est pas considéré en zone tendue et les bailleurs sociaux ne peuvent avoir les agréments distribués par l'Etat. Et tendu, notre territoire l'est fortement en besoin de logements en location. Des discussions sont en cours pour y remédier.
Nous n'avons toujours pas la programmation des travaux du centre bourg concernant la réfection des voiries et trottoirs des rues du Four à Chaux, des Brandettes, de la Justice, des Barres de la Cure et du bout de celle du Champ de foire. En effet le département, maître d'ouvrage, malgré nos demandes insistantes et les études terminées, n'a pas encore délibéré pour le financement dont 40 % du coût HT seront à notre charge.

Aménagement du Cœur de Bourg

Tranche II - Phase n°3 4, 5 et 6

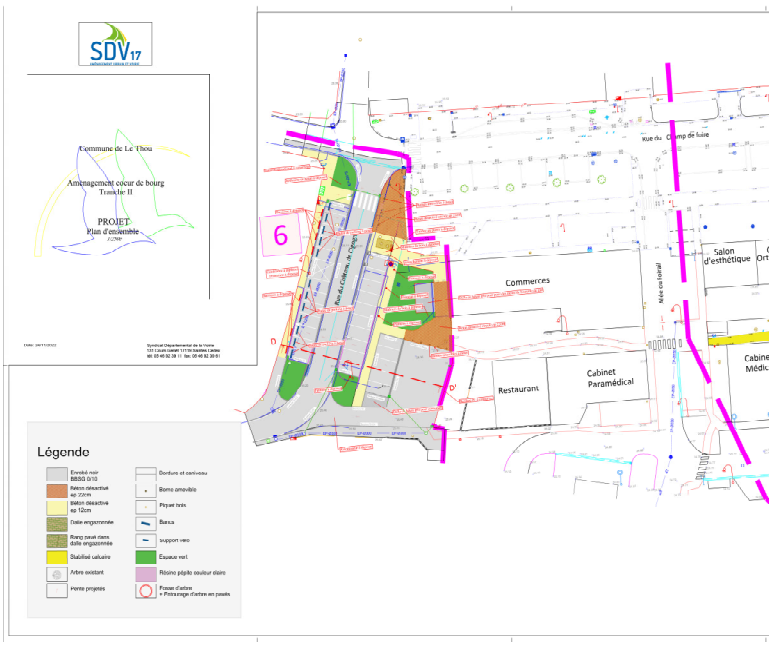

Bulletin Municipal d'information du Thou

Directeur de publication : Christian Brunier
Mise en page : commission communication de la commune
Impression : Imprimerie Rochelaise
sur du papier certifié PEFC 100% n° 10-31 - 1240
à 950 exemplaires - N° ISSN 2744-0575

Edito du maire ..... pages 2 et 3
Commissions et informations communales ..... pages 4 à 9
Du côté de l'école ..... pages 10 et 11
Vie associative ..... pages 12 à 15
Agenda ..... page 16

Edito

Et pourtant la dangerosité est bien là. Une pétition nous a été adressée et nous l'avons transmise au département. Si aucune réponse ne nous parvient, il nous faudra agir différemment.

Le projet de la centrale photovoltaïque sur notre ancienne carrière a reçu un avis favorable du préfet. L'opérateur affine les détails de la planification des travaux. Nous lançons aussi la faisabilité sur plusieurs de nos toitures pour produire de l'électricité en auto-consommation. Nos différents contrats d'approvisionnement en électricité sont arrivés à leurs termes le mois dernier. En commande de marché avec le SDEER, nous ne pouvions que souscrire au contrat global avec Total Energie. Pour le SIVOS et nos ateliers et l'éclairage public nous avons renouvelé avec EDF. Dans les 2 cas l'augmentation est d'environ 1,6 fois le coût précédent, loin des craintes du début de l'année. Du fait des efforts de chacun, **la consommation a fortement diminué, et la charge budgétaire n'en sera que peu affectée.**

Le marché de producteurs locaux qui offrent leurs produits fermiers à la vente, mais aussi en préparant des plats à manger sur place est prévu le mercredi 2 août de 18h à 22 h. C'est toujours un moment très convivial. Et cette année pour clore la soirée, nous proposons la projection d'un film, gratuit, en plein air sur écran géant, « Le loup et le lion », sans aucune limite d'âge...

Ce début d'été n'a pas été marqué par les grosses chaleurs telles que celles de l'année dernière. Espérons que nous ne connaîtrons pas les mêmes épisodes caniculaires et que les faibles niveaux des nappes phréatiques n'obligent pas le préfet à prendre des mesures de restriction d'eau dans les prochaines semaines. **Nous tenons à remercier tous ceux qui à l'occasion de fêtes ou tout au long de l'année font vivre les associations où chacun peut trouver une activité et de l'échange.**

Je vous avais exprimé mon souhait l'an passé de se pencher sur le vivre ensemble, avec ses bénéfices, mais aussi ses contraintes, certes parfois gênantes, mais qui font que l'on puisse vivre en société. **Les nombreuses plaintes ou remarques de non respect de la tranquillité, d'incivilités que nous recevons, même si cela concerne peu de monde, contribuent à alimenter du mal être alors que le bon voisinage engendre l'entraide, la convivialité, voire l'amitié....**

Séisme : les tremblements de terre des 16 et 17 juin n'ont pas créé de gros dégâts sur notre commune. Plusieurs personnes nous ont fait remonter l'apparition de fissures sur des murs, des plafonds, des linteaux. Si c'est le cas, il faut prévenir vos assurances et vous inscrire en mairie. Nous avons demandé à être classé en état de catastrophe naturelle. Pour l'instant seules les dix communes les plus touchées ont été reconnues. D'autres décrets arriveront d'ici quelques semaines, mais il n'est pas sûr que nous ayons gain de cause.

Pour plus de détails, je vous renvoie à la lecture des pages sur les commissions et les associations.

Je vous souhaite un bel été.

Bien à vous,

Le Maire, Christian Brunier

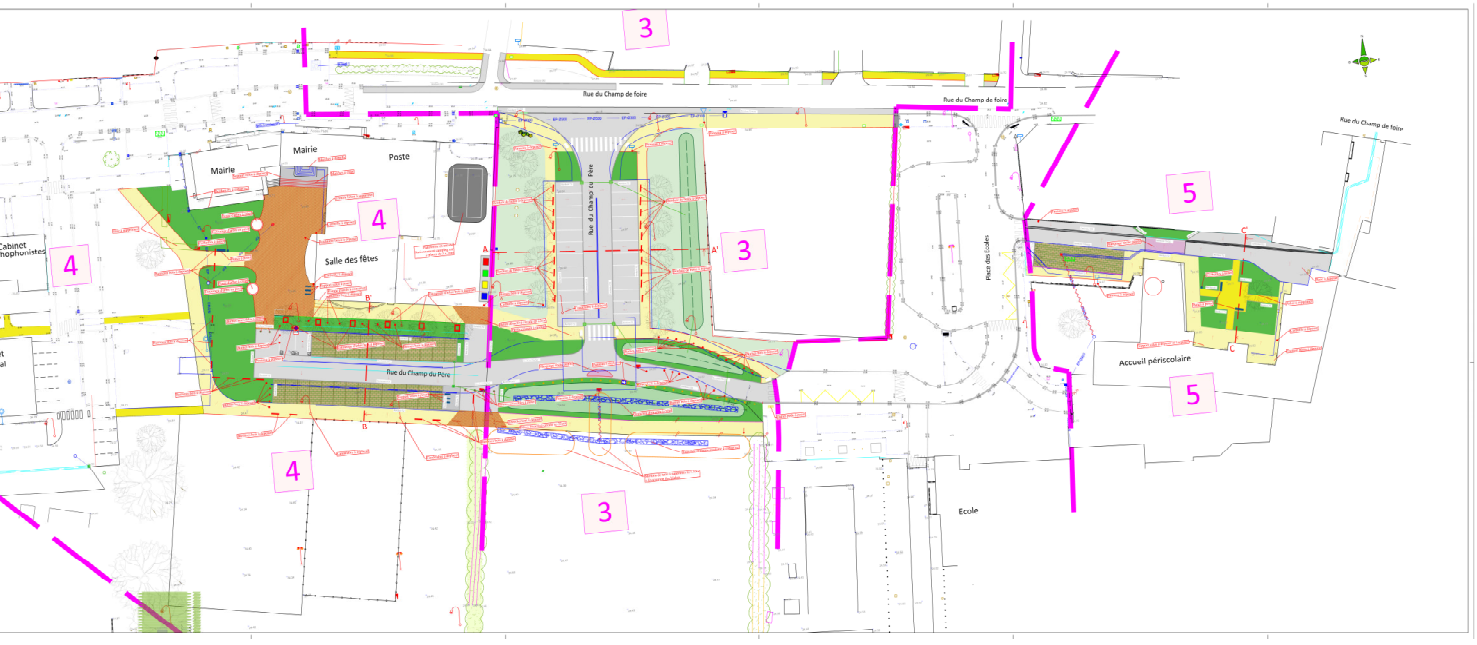

Numéros utiles et horaires d'ouverture

Mairie - 05 46 35 51 58
lundi 8h-12h / 13h30-18h30 - mardi 8h-12h / 14h-16h
mercredi 8h-12h / 14h-16h30
jeudi 8h-12h / 14h-16h30 - vendredi 8h-12h

Agence Postale - 05 46 35 51 57
lundi 8h-12h / 14h-18h30 - mardi 8h-12h / 14h-16h
mercredi 8h-12h / 14h-16h30
jeudi 8h-12h / 14h-17h30 - vendredi 8h-12h

Commission Communication Animation Culture et Sport

Responsable Catherine Legros

mercredi 02/08

à partir de 18h

MARCHÉ de Producteurs

Vente sur place ou à emporter

Tables et bancs à votre disposition pour partager un repas en famille ou entre amis

LE THOU Champ de foire

à partir de 21h45

Projection du film

Le Loup et le Lion est un film franco-canadien réalisé par Gilles de Maistre, sorti en 2021.

Film tout public.

Important : Munissez vous de votre chaise pliante !!

La commission a pour but de partager l'information communale par le biais du bulletin municipal, du site Internet, du Facebook et de l'application Intramuros. Elle est en lien avec les différentes associations de la commune, veille à l'organisation, à la préparation et au bon déroulement des manifestations festives ou commémoratives et propose des actions ou des projets à caractère culturel et/ou sportif.

Félicitations aux membres du Thou s'Anime ainsi qu'aux bénévoles qui ont œuvrés au bon déroulement de la fête du Thou le 8 juillet dernier. Très bon repas et un feu d'artifice de haute qualité.

Vous souhaitez vous investir à l'organisation de manifestations, vous avez de nouvelles idées, du temps libre, vous pouvez nous en faire part en le signalant en mairie ou par mail mairie@lethou.fr.

Plus d'infos sur Site Internet : mairie-le-thou.fr, Facebook et Intramuros : Mairie-Le-Thou

Comité de quartier

Pique-nique sur le champ de foire du dimanche 25 juin.
Ouvert à tous !!

Rdv l'année prochaine !!!

Commission Affaires sociales / Enfance Jeunesse

Responsable Christine Desfougères

Depuis le 1er juin 2023 la commune a relancé **les visites à domicile pour les personnes isolées** qui le souhaitent. Discussion, jeux, lecture, petite balade peuvent vous être proposés. Ce service est gratuit.
Pour en bénéficier, il vous faut en faire la demande à l'accueil de la mairie ou appelant au 05.46.35.51.58.
Une conseillère municipale et Stéphanie Denechaud viendront vous rencontrer et voir avec vous pour mettre en place les visites.

Conseil municipal d'enfants (CME)

Projet géocaching / balade jeu

« Bonjour à tous et à toutes. Nous sommes les élus du Conseil municipal d'enfants du Thou (CME) et nous avons organisé un géocaching dans le Thou.
Le principe est de trouver des boîtes en plastiques qui contiennent : une histoire sur le lieu, un indice pour trouver le lieu suivant et l'indice final pour la dernière épreuve.
Merci de votre participation.
Le départ se fait depuis l'église Saint Pierre.
Bonne balade

Andréas, Flora et Théo »

Projet salon BD / Manga :

Les horaires des différents ateliers seront disponibles sur le flyer début septembre.
Présence des illustrateurs : Medhi Fritah et Yann Gautreau.

Le potager des enfants de l'école

Ce potager a été créé en octobre par l'équipe du restaurant scolaire pour amener les enfants à mieux connaître ce qu'ils trouvent dans leur assiette.
Des ateliers sont proposés régulièrement pendant la pause méridienne
Voici quelques photos et commentaires des enfants

Betterave,
Salade,
Oignon,
Fraise,
Radis,
Fève,
Navet,

En octobre, nous avons planté des graines de betteraves. Elles ont beaucoup poussé. (27/03/2023)

Depuis, nous avons pu les goûter, comme les fraises, les radis, les fèves,l'oignon, les différentes salades ...

Voici une salade et un oignon que nous avons plantés. Maintenant nous attendons qu'ils fassent des graines. (03/04/2023)
Atelier de fin d'année : on fabrique des sachets pour ramener les graines à la maison.

Quelques habitants du potager

Nous sommes contents d'avoir des vers de terre dans le jardin pour avoir une bonne terre. Ils font caca et ça nourrit la terre.

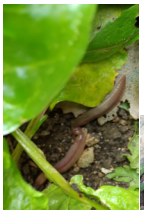

Notre navet s'est fait manger par les escargots...

Présence de termites

Tout occupant qui remarque la présence de termites doit en faire la déclaration en mairie :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12010.do

Déclaration de la présence de termites dans un logement ou immeuble (Formulaire 12010*02)

Vivre ensemble

Depuis une quinzaine d'années, la population de notre commune ne cesse d'augmenter pour atteindre près de 2100 habitants et vraisemblablement 2500 habitants d'ici 3 à 4 années. De nombreux services et entreprises s'y sont aussi installés apportant ainsi, du dynamisme à notre commune.

Mais pour qu'il fasse « bon vivre au Thou » il nous faut nous respecter les uns les autres ; cela dépend bien évidemment de notre comportement et de celui de nos voisins.

A noter : certains actes sont répréhensibles et éligibles à une amende.

La circulation

De nombreux véhicules traversent notre commune tous les jours et empruntent nos routes pour la plupart départementales.

La vitesse est limitée à **50km/h** mais il est bien évident que certaines rues ne permettent pas de rouler à cette vitesse au risque d'être un danger potentiel.

De **nouvelles priorités à droite** ont été aménagées, il est important de les respecter.

Le stationnement

Le stationnement devant sa maison est toléré mais ne doit pas être gênant et doit laisser la place au service de ramassage Cyclad.

Le stationnement est **interdit sur les trottoirs** afin de permettre aux personnes à mobilité réduite, en fauteuil roulant ainsi qu'aux parents avec poussettes de pouvoir circuler en toute sécurité.

Nuisances sonores

La mairie reçoit trop de plaintes pour nuisances sonores, notamment pour les **aboiements des chiens**, même dans la journée.

Il en va de même pour le bricolage, le jardinage, l'élagage… pour lesquels l'**utilisation d'appareils bruyants est réglementée** aux horaires suivants :

- jours ouvrables de **8h00** à **12h00** et de **14h00** à **19h30**
- samedi de **9h00** à **12h00** et de **14h30** à **19h00**
- dimanche et jours fériés **10h00** à **12h00**

Cette incivilité est verbalisable !

Entretien

Chacun de nous (propriétaire ou locataire) est tenu d'**assurer la taille des haies** ou des arbres donnant sur la voie publique ou chez un voisin pour en respecter les limites, la visibilité, ou tout simplement la gêne. Chacun de nous a le devoir d'entretenir le trottoir devant chez lui (arracher les herbes envahissantes, laisser le passage libre). Rappel : **les persticides sont interdits** sur les espaces publics depuis 2019.

Animaux

Les propriétaires d'animaux en sont responsables : les chiens doivent être **tenus en laisse** et ne pas être laissés en liberté, sous peine de fourrière.

Ne pas **ramasser les déjections** de son chien peut vous en coûter 35€ d'amende.

Déchets

Cyclad a mis en place le tri sélectif, des déchetteries, des contenaires (verre, papier, bio-déchets).

De plus, la commune a disposé des petites poubelles dans différents quartiers.

Le Relais a disposé des bornes pour les textiles et nos poubelles jaunes et noires sont vidées régulièrement.

Respectez les jours de collecte.

Il est interdit de brûler des déchets dans son jardin, la déchetterie du Thou prend tous les déchets, même verts.

Dépôts sauvages interdits, ils sont encore trop nombreux sur la commune.

Merci pour votre civisme et respectons la loi !

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE économie circulaire

Dernièrement plusieurs poubelles de la commune n'ont pas été ramassées pour cause de non conformité. Si les agents constatent la présence de déchets non recyclables ou destinés à la déchetterie, votre poubelle sera refusée.

Rappel de tri :

MON MÉMO TRI

EMBALLAGES

Tous les emballages se trient

Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.

Briques alimentaires | Plastiques rigides | Plastiques souples | Emballages en métal

VERRES

Bocaux, pots en verre, bouteilles.

PAPIERS ET PETITS CARTONS

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recyclent

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines…

BIODÉCHETS

Restes de viande, de poissons et de crustacés, restes de repas, épluchures, croûtes de fromage, essuie-tout…
(voir au dos)

TEXTILES

Vêtements et linge de maison propres et secs, même usés. Chaussures liées par paire. À déposer dans un sac fermé.

ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas être trié. Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables…), petits objets cassés, sacs d'aspirateur…

OBJETS EN BON ÉTAT

Donnez, vendez ou déposez dans la CyclaB'Box

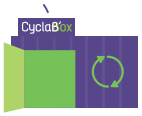

cyclad Tous les déchets ont de l'avenir | TERRITOIRE économie circulaire | CITEO | @cyclad17 | cyclad.org

J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES BIODÉCHETS…

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous les avez repérées dans votre commune ? Ces bornes à couvercle marron permettent de trier facilement vos déchets de cuisine, à tout moment !

EN PRATIQUE !

1 RETIREZ GRATUITEMENT LE KIT EN MAIRIE
Sur présentation d'un justificatif de domicile

2 TRIEZ LES BIODÉCHETS DEPUIS VOTRE CUISINE

3 DÉPOSEZ UNIQUEMENT LES SACS BIODÉGRADABLES DANS LES BORNES BIODÉCHETS, À TOUT MOMENT

DÉCHETS AUTORISÉS

RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS, RESTES DE REPAS, ÉPLUCHURES, CROÛTES DE FROMAGE, MARC DE CAFÉ, ESSUIE-TOUT ET MOUCHOIRS BLANCS UNIS…

DÉCHETS INTERDITS

SACS PLASTIQUES, MÉTAL, EMBALLAGES, VERRES, ALIMENTS EMBALLÉS, COUCHES ET PRODUITS D'HYGIÈNE, DÉCHETS DE JARDIN…

PAS DE SACS PLASTIQUES

Triés, les biodéchets sont compostés à proximité et utilisés localement par les agriculteurs. Pour préserver la qualité du compost, merci d'utiliser uniquement les sacs biodégradables fournis et veiller à respecter les consignes de tri.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Rendez-vous sur notre site internet :

cyclad.org
contact@cyclad.org
Tél. 05 46 07 16 66

cyclad | TERRITOIRE économie circulaire | TRI BIO | Communauté de Communes Aunis Atlantique | Aunis Sud | ADEME | RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | Région Nouvelle-Aquitaine

Conception : Instant Urbain

Quartier de La Gare

Très belle initiative !

Pour la deuxième année consécutive, la fête des voisins du 24 juin a rassemblé des habitants du quartier de La Gare autour d'un repas partagé dans la bonne humeur et la joie de tous.

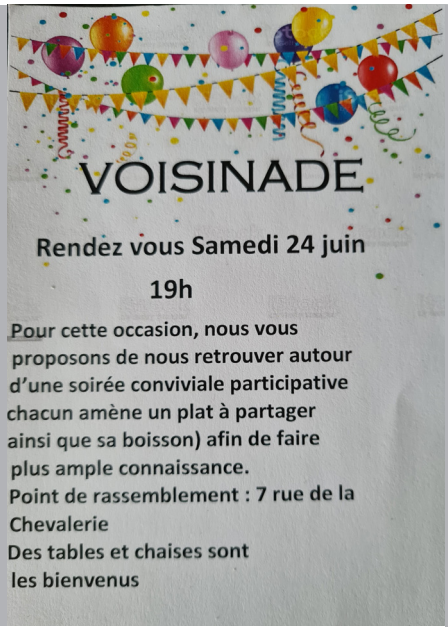

Bibliothèque Thou-lire

Nous sommes heureux de retrouver des lecteurs toujours plus nombreux et au rendez-vous des animations.

L'atelier créatif autour du papier, le mercredi, a trouvé ses adeptes, il reviendra à la rentrée de manière plus régulière. Nous vous préparons également d'autres animations... surprise !

À cette occasion, **si vous avez un talent particulier (couture, jardinage...) et que vous souhaitez le partager avec nos lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter.**

Face à l'engouement de nos lecteurs pour **le prêt de jeux de société**, nous en avons acheté de nouveaux. Venez en emprunter pour des moments entre amis ou en famille pendant les soirées d'été. Nous continuons notre appel aux dons pour récupérer des jeux de société, de construction, puzzles... (sous condition).

Afin de mieux répondre aux attentes de nos lecteurs, la bibliothèque modifie ses horaires **à compter du 1er septembre le mercredi.**

Nos horaires seront donc :

Lundi : 10h - 12h
Mardi : 16h30 - 18h
Mercredi : 10h - 12h30 / 16h - 18h
Vendredi : 16h - 19h
Samedi : 10h - 12h

Enfin, l'équipe prend quelques jours de vacances du **lundi 24 juillet au mardi 15 août 2023.**

En attendant de vous revoir, profitez bien du soleil et des vacances !

Port de Charron

CODEV AUNIS

Conseil de Développement du Territoire de l'Aunis

Site archéologique Gallo-Romain St Saturnin du bois

Qui nous sommes

Les conseils de développement, composés de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale, sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes. Institués par la loi, ils sont créés à l'échelle des territoires de projets – de manière obligatoire dans les PETR et les EPCI.

Vous souhaitez participer pour améliorer le mieux vivre sur votre territoire ?

Seul ou en groupe, vous avez des idées et des projets pour le bien-être des habitants de l'Aunis ?

4 THEMATIQUES CHOISIES

- Démocratie participative
- Territoire en transition
- Mobilité
- Économie et social

Contactez-nous
: 05.17.83.41.65
: d.theraud@aunis-sud.fr

https://codev-aunis.fr

CODEV AUNIS
Communauté de Communes Aunis-Sud 45 avenue Martin Luther King 17 700 Surgères

Les Bambins d'Aunis

Notre association parentale située à Forges est présente sur le territoire depuis 1983. Ancrée dans le paysage local, elle s'adresse aux familles en proposant divers services.

✓ **ACCUEILS D'ENFANTS**
sur votre commune (salle des Fêtes)
les mardis journée avec notre Multi-Accueil Itinérant
Ce service est itinérant pour être au plus proche des familles.
Nos accueils itinérants :

- Le Multi Accueil Itinérant accueille les enfants de 1 à 4 ans. Il est agréé pour 16 à 18 places sur 4 journées, développé sur 3 communes : Aigrefeuille, Le Thou et Saint-Christophe.
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents Itinérant est ouvert à tous, gratuit et ludique c'est un lieu pour partager un moment avec son enfant en bas âge et rencontrer d'autres parents. Présent sur 3 communes : Aigrefeuille, Ardillières et Landrais.

Et notre centre de loisirs à Forges qui organise des rencontres avec celui de votre commune.

✓ **ANIMATIONS REGULIERES**
Ouvertes à tous et plus largement aux habitants du territoire pour rendre vivant leur espace de vie.

Programme de l'année : les randonnées familles du mercredi

- 6 septembre à Forges de 10h00 à 12h00
- 20 septembre à Forges (nettoie ton village) de 10h00 à 12h00
- 4 octobre à Landrais de 10h00 à 12h00
- 18 octobre à Forges de 10h00 à 12h00

Retrouvez tous nos services et suivez l'actualité des Bambins d'Aunis sur notre page Facebook ou en téléphonant à l'association au 05.46.35.58.23

CONTACTEZ-NOUS
Les Bambins d'Aunis
Place de l'Eglise
17290 Forges
05.46.35.58.23
contact@bambinsdaunis.fr
http://bambinsdaunis.fr

Ecole Maternelle Le Thou-Landrais

Les activités à l'école maternelle

En janvier, **une sortie cinéma au palace** de Surgères. Toutes les classes ont été voir des courts métrages sur le thème des saisons avec comme personnage principal, un petit hérisson.

En mars, **un intervenant, Matthieu, est venu deux fois nous présenter des jeux coopératifs.**

Fin mars, **le carnaval sur le thème de la mer** en association avec l'APE. Merci pour le goûter réalisé par Maurydélices (les gâteaux) et L'Events (la décoration du goûter).

En Avril, **deux musiciens de l'école de musique de Surgères sont venus présenter les instruments suivants : la guitare et la trompette.**

En mai :
- **Visite des pompiers d'Aigrefeuille,**
- « **Venez jouer avec vos enfants** » : la semaine du 9 au 12 mai, les familles peuvent venir faire des jeux avec les enfants.

Et de nombreuses autres activités....

Les portes ouvertes du samedi 25 février se sont bien déroulées et beaucoup de familles sont venues sur la matinée ; les élèves étaient contents de montrer leur classe, faire découvrir leur école à leurs parents et de réaliser le parcours de motricité. Merci à l'Association de parents d'élèves pour les boissons et les gâteaux. Un grand merci à l'association de parents d'élèves et aux représentants de parents d'élèves pour leur présence.
On espère que l'année prochaine, nous pourrons renouveler ce moment de convivialité avec toute la communauté éducative.

Nous remercions les communes, l'APE (association de parents d'élèves) pour l'investissement au quotidien.

Nous souhaitons à tous les élèves et aux familles de bonnes vacances.

L'équipe enseignante de l'école maternelle

Ecole Elémentaire Le Thou-Landrais

L'année scolaire 2022/2023 se termine, 10 mois pendant lesquels les élèves se sont investis, ont travaillé et appris.

La fête d'école, en deux temps, a été appréciée. Bravo aux élèves pour les chants et la danse. Bravo aux parents qui les ont rejoints sous la bruine, ce qui n'a pas empêché de passer un bon moment.

L'année prochaine, près de 200 élèves seront inscrits et répartis dans les 8 classes de l'école.

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 4 septembre.
L'entrée dans l'école, ce matin-là uniquement, se fera par le portail de la cour de récréation.
Les listes de classes seront affichées le 1er septembre en fin de matinée (panneau d'affichage).

Le 17 septembre aura lieu la course des 6 passerelles (7,2 et 12 km pour les adultes). Nous espérons de nombreux coureurs. Des courses sont prévues pour les enfants. Nous recherchons des bénévoles pour assurer la sécurité sur le parcours et la tenue des stands de ravitaillement. Nous recherchons aussi des partenaires/sponsors.

Nous saluons Emilie REGNIER qui a travaillé avec les élèves de CM2 les jeudis et qui rejoindra une autre école l'an prochain.

Nous souhaitons à tous les élèves et aux familles de bonnes vacances. Profitez bien de l'été.

A l'année prochaine.

Les enseignants de l'école élémentaire

Les Jardiniers Amateurs

Après le troc-plantes du printemps qui s'est déroulé le 15 avril dernier, nous vous invitons à retenir la date :

7 octobre 2023 pour le troc-plantes d'automne

Bon été et bon jardinage.

Cordialement, Marie-Andrée

Thou t'Amitié des Aînés Ruraux

L'association THOU T'AMITIÉ DES AÎNÉS RURAUX vous invite a son prochain **concours de belote** qui aura lieu le **samedi 21 octobre 2023** à la salle municipale de Le Thou. L'ouverture des portes se fera à 13h30.
On compte sur vous.

Réservation au : 05.46.35.07.57 ou 06.25.01.64.17 - *Le président :* M. Jean-Marc BAGONNEAUD

ACCA Le Thou : Ball Trap le 19 et 20 août

l'ACCA organise son traditionnel ball trap, rendez vous terre des chaumes Le Thou
samedi en nocturne avec restauration possible.

Pour tous renseignements : 06 82 07 97 10 ou 06 76 57 74 38

Le Thou Danses

L'association LE THOU DANSES ouvrira ses portes dès la rentrée de septembre à la salle des fêtes.
Notre professeur Eric JACOB nous accompagnera encore cette année pour nous apprendre les danses de salon.
Aujourd'hui le programme 2023/2024 n'est pas encore établi mais vous disposerez de cette information sur le site lethoudanses17.jimdofree.com

Nous accueillons les débutants comme les danseurs confirmés, les cours se passent en 2 temps :
- de 20h30 à 21h30 les débutants et pour les confirmés qui veulent réviser,
- de 21h30 à 22h30 les confirmés qui connaissent bien les pas de base de la danse choisie.

Le Thou Danses Association loi de 1901 n° W172003675

Président : Richard INES 06 48 24 35 25
email : lethoudanses@laposte.net site : https://lethoudanses17.jimdofree.com
Siège de l'association : 5 impasse du puisatier 17540 BOUHET

Musique à la campagne

Antonio Faraò en trio au Jazz Club du Thou le jeudi 14 septembre à 21 h

« J'ai été sidéré la première fois que j'ai entendu Antonio Faraò (...) J'ai été immédiatement attiré par sa conception harmonique, la joie de ses rythmes, son sens du swing, la grâce et l'ingéniosité de ses lignes mélodiques d'improvisation. Antonio n'est pas seulement un pianiste mais un grand pianiste. »

Herbie Hancock

Puissant, véloce, son jeu s'exprime en post-bop libre et sauvage.

Adoubé par le maître en personne, **Antonio Faraò** collabore en tant que leader et sideman avec les plus grands (**Chris Potter, Jack Dejohnette, Benny Golson, Joe Lovano, Marcus Miller, Biréli Lagrène...**) et a rapidement acquis une notoriété internationale. Son jeu marie avec raffinement puissance et vélocité. Il défend un post-bop très libre qui privilégie la musicalité et les couleurs, entre ballades raffinées et groove félin.
Ce trio d'exception distille un swing sauvage à travers standards et compositions.

Antonio Faraò au piano, **Sylvain Romano** à la contrebasse, **Benjamin Henocq** à la batterie.
Le piano sera fourni par Gérard Fauvin du **Domaine musical de Pétignac.**

Attablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides,
nous vous souhaitons une belle soirée.
Entrée : 30€ (10€ - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)

Renseignements, réservations : bc.doublet@orange.fr 05 46 35 54 61 Blog : Musique à la campagne

Le Thou s'Anime

Nous louons toujours vaisselles, barnums, tables et bancs ainsi que des mange-debout pour vos apéros d'été.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Suivez-nous sur Facebook (Le Thou S'Anime) et sur l'application IntraMuros.
Tel : 06 37 64 72 47
Mail : lethousanime17@gmail.com

Qi Gong

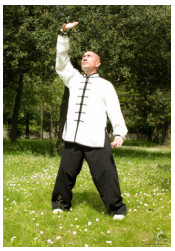

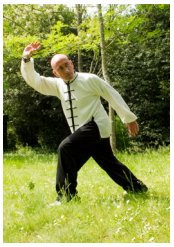

Le Qi Gong est un art énergétique de santé pratiqué en Chine depuis des millénaires. Il contribue à renforcer l'organisme, par le biais de différentes séries de postures et mouvements. Pratiqué régulièrement, le Qi Gong aide à éliminer le stress et accroitre l'énergie vitale, et permet de prévenir et soulager les douleurs ostéo-articulaires, tout en développant la tonicité physique. Un outil précieux pour mieux connaitre et utiliser son corps dans la vie de tous les jours.
Les cours au Thou auront lieu de 10h à 11h tous les mercredis à partir du 13 septembre 2023, et sont animés par Arnaud da Fonseca, Professeur diplômé d'État (BEES/DEJEPS), 4ème Duan en arts martiaux internes chinois et Qi Gong.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Arnaud da Fonseca par téléphone au **06.23.41.18.03** ou par mail : mouvementnaturel@gmail.com - www.ecoledumouvementnaturel.com

Gymnastique volontaire Le Thou

Vive l'été !

Une saison se termine à nouveau, nous n'avons pu réaliser toutes les manifestations prévues et le bilan financier s'en ressent, mais la convivialité de nos rencontres est toujours au rendez-vous. Nous allons maintenant profiter des activités estivales avec famille et amis.

Nous nous retrouverons à partir du mardi 12 septembre 2023 dans la salle des fêtes du Thou. Nous espérons que vous serez nombreux / nombreuses à venir nous rejoindre.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 110 €. Vous pouvez payer en plusieurs fois. Sont acceptés également les chèques et coupons sport. N'hésitez pas à venir faire une ou deux séances d'essai, vous serez accueilli(e)s chaleureusement.

Les séances auront lieu à la salle des fêtes du Thou aux horaires suivants (sauf changement de dernière minute) :

- le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 30,
- le jeudi soir de 18 h 30 à 19h 30.

Pour information, **notre bourse aux jouets se déroulera le dimanche 5 novembre 2023.**

Alors à très vite. Nous vous souhaitons un très bon été.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06 67 88 44 99 ou le 05 46 35 63 68.

La Présidente, Alba LE DU, La Secrétaire, Marie-France PEPIN

Le Thou's dehors

La saison 2022-2023 continue en juillet et se termine avec un peu de vacances en Août pour repartir de bon pied en septembre.

L'association « Thou's dehors » est ouverte à tous à partir de 16 ans.
La cotisation était de 27€ pour la saison 2022/2023, elle passe à 28€, au 1er septembre pour la saison 2023/2024, après décision à l'AG du 5 juillet. Elle comprend l'assurance individuelle accident ainsi que l'affiliation à la fédération des foyers ruraux. Nous comptons 46 adhérents.

Vous désirez marcher : Nous vous proposons de venir, une séance d'essai est conseillée et accordée si vous le souhaitez. Vous pourrez découvrir toutes nos merveilleuses communes, leurs sentiers et leurs bois.
Nous marchons sur d'autres communes que le Thou, une vingtaine environ et nous covoiturons.
Chaque adhérent est prévenu pour chaque marche par mail, du jour, du lieu, de l'heure, du nom de l'encadrant avec son téléphone.

Le rendez-vous est toujours devant la salle des fêtes du Thou, (15mn avant l'horaire de marche) et là nous covoiturons. **Jours et heures de marche :** Le mardi à 9h30 de juin à Août, dès septembre 14h30
Le mercredi à 19h jusque vers la mi-octobre
Le dimanche à 9h30 toute l'année
Et un samedi après midi de chaque mois à 14h30
En septembre un changement d'horaires proposé à l'AG : Le mercredi 18h30

Bilan :
Rando goûter du 15 avril 2023 : nous avons eu 110 participants, 9 km sur le Thou par une belle journée, la formule du samedi après-midi avec goûter a été appréciée.

Week-end de l'Ascension : du 18 au 21 mai à St Aulaye en Dordogne c'est notre 7ème voyage.
Nous sommes partis à 18 personnes, 2 mini bus de la CDC et 2 camping car, avec l'hébergement dans des Mobiles-home 4 ou 6 places. Quelques belles visites comme l'église souterraine d'Aubeterre ou le château de la Mercerie (le petit Versailles Charentais). Bien sûr n'oublions pas les randos, dont une journée à 25km, les autres plus cool. Repas pris ensemble et bonne humeur garantie.

Pas d'autres dates d'ici (avril 2024), nous ne faisons pas de marche rose ni Téléthon cette fin d'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre, après quelques kilomètres, bol d'air, bonne humeur et bonnes nuits garanties.
Passez de bonnes vacances et un bon été.

Contact : Brigitte Jourdain 06 31 20 09 17,
Hélène Caille 07 80 55 83 71, Martine Pensivy 06 29 82 73 53

Faites part de vos envies concernant l'offre culturelle de la Communauté de communes !

De juillet à novembre 2023, Aunis Sud organise une concertation sur l'offre culturelle de la Communauté de Communes, comprenant le réseau des bibliothèques, le conservatoire, le site archéologique et l'éducation artistique scolaire et périscolaire.

Cette concertation s'adresse à différents publics : habitants - usagers ou non de l'offre culturelle existante -, associations locales, partenaires, bénévoles, agents... et prendra plusieurs formes : consultation en ligne, rencontres de terrains et ateliers participatifs.

L'objectif pour la collectivité ? Elaborer deux documents prospectifs qui permettront d'organiser les actions culturelle de la collectivité pour les 3 prochaines années et bénéficier de financements.

Le Contrat territoire-lecture (CTL) vise à développer l'action et les services du réseau des bibliothèques.

Le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) doit permettre de généraliser l'accès à l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire et périscolaire.

Rendez-vous sur le site aunis-sud.fr pour participer en ligne ou flashez le QR code :

et candidatez pour participer à l'atelier, réunissant un panel représentatif de la population d'Aunis Sud, qui sera organisé à la rentrée.

Les Rendez-vous

Merc 2 août	**Marché de producteurs et cinéma de plein air**	Mairie et le Thou s'Anime	p 04
S 19 et D 20 août	**Ball Trap**	ACCA (Association de Chasse)	p 11
Lun 4 sept	**Rentrée des classes**	Ecole maternelle et élémentaire	p 11
Jeu 14 sept	**Antonio Faraò en trio**	Jazz Club Le Thou	p 13
Dim 17 sept	**Course nature Les 6 passerelles**	Ecole Elémentaire/Sivos	p 11
Sam 7 oct	**Troc plantes d'Automne**	Jardiniers Amateurs	p 12
Dim 15 oct	**Salon de la BD et du Manga**	Conseil Municipal d'Enfants	p 05
Sam 21 oct	**Concours de belote**	Thou t'Amitié des Aînés Ruraux	p 12
Dim 5 nov	**Bourse aux jouets**	Gymnastique volontaire	p 14